



FLASH INFO

Fermeture administrative salle FOYER C.

Force Ouvrière Justice informe les personnels que, suite au passage de la commission de sécurité, la salle du Foyer C a fait l'objet d'une fermeture administrative à compter du 22 janvier 2026, jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision fait suite aux constats établis lors du passage de cette commission et concerne des locaux relevant de la responsabilité de la RLF et de la Mairie.

Force Ouvrière Justice prend acte de cette mesure, prise dans un souci de conformité et de sécurité des agents.

Toutefois, notre organisation professionnelle souligne que cette situation met une nouvelle fois en évidence les difficultés rencontrées dans la gestion et le suivi des locaux placés sous la responsabilité du bailleur RLF. La fermeture d'un espace collectif impacte directement les conditions d'accueil et de formation des personnels.

Force Ouvrière Justice sera attentive aux mesures correctives qui seront engagées, ainsi qu'aux délais de remise en conformité annoncés, afin que l'administration pénitentiaire puisse retrouver l'usage de cet espace dans les meilleurs délais.

Force Ouvrière Justice rappelle l'importance d'une gestion rigoureuse, anticipée et durable des locaux, garantissant à la fois la sécurité et la conformité des lieux.

Force Ouvrière Justice tiendra les personnels informés de toute évolution sur ce dossier.

